



Local CGT Cité  
05.56.24.81.52

[cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr)

Local CGT Mériadeck  
05.56.90.76.93

Bordeaux, le 10/07/2015

# COMPTE RENDU CTL du 10 juillet 2015

## La Direction use et abuse de son 49/3 : la seconde présentation !!!

**E**n deuxième séance, la Direction a pu passer aux forceps deux projets importants : le PRD (Pôle de régularisation déconcentré ainsi que l'expérimentation des SIE Bordeaux Sud-Est et Bordeaux Nord-Est).

### Mise en place du PRD de la Gironde

Ce projet est donc « réputé acté » en seconde présentation postérieurement à l'installation du service (au 01 juin 2015) et malgré un avis unanime contre en CHSCT.

Nous avons explicité et condamné les conditions de cette mise en place ainsi que ses conséquences dans notre dernier compte rendu.

Contrairement à ce qu'affirme la Direction, la CGT a dénoncé la non compensation totale des effectifs composant ce service puisque l'agent B ne l'est que localement et non nationalement.

Les élus CGT ont déploré le manque d'écoute de la Direction puisque malgré nos observations, la Direction n'a apporté aucune modification de fond à son projet.

Sur la forme : suites aux remarques des élus CGT en première séance, le document initial a été rectifié et complété.

La syntaxe du document présenté aujourd'hui aux élus respecte la chronologie des actions (mise en place antérieure à la demande d'avis des élus en CTL).

Le régime indemnitaire a été précisé (Celui des Brigades départementales de vérification).

Sur le calibrage décidé nationalement de ce pôle déconcentré (moindre que pour les autres pôles), la Direction le justifie par un tissu de fraude moins important que celui des pôles se trouvant à l'est, à proximité des pays limitrophes.

Une nouvelle démonstration du déni d'un véritable dialogue social.

VOTES : Vote unanime contre des OS.

## Expérimentation SIE Bordeaux Sud-Est et SIE Bordeaux Nord- Est

### Rappel du contexte :

⇒ Mise en commun de certaines missions transverses, telles que la gestion des « AVISIRS » et a terme la gestion des BALF.

→ **Consultation des instances** : Les élus CGT sont à nouveau intervenus pour rappeler que la direction s'était engagée à faire connaître l'avis du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail pour tous les projets touchant aux conditions de travail des agents. Or, comme nous le craignons, la Direction, sous le prétexte irrecevable de l'article 57 (voir compte rendu précédent) a méprisé l'avis des représentants des personnels au CHS en retirant ce point de l'ordre du jour initial. Nous avons alors invoqué la décision du Conseil d'état du 29/12/2014 qui a confirmé que le nombre d'agents impactés, n'est pas le seul, critère à prendre en compte, mais que si un projet modifiait les conditions de travail de manière substantielle, il doit être considéré comme important et donc soumis à l'avis du CHSCT. La Direction persiste et signe : les conditions de travail ne sont pas modifiées. **Une nouvelle démonstration du déni d'un véritable dialogue social.**

→ Nous avons évoqué la formation de l'agent de Nord-Est, la Direction affirme qu'elle a débuté. Les élus CGT ont demandé à la Direction de s'assurer de l'état d'avancement de cette formation.

→ **Les effectifs** : La CGT a sollicité un engagement de la Direction sur les effectifs affectés à cette expérimentation. La Direction a précisé que toutes les CAPL ne s'étant pas réunies, elle nous communiquerait un point précis des effectifs postérieurement à ces dernières.

→ **La date de mise en place** : La CGT a demandé à la Direction si en débutant une expérimentation en juillet, au moment des congés estivaux, avec un agent non formé et des départs en septembre, cela appelait des observations de sa part. Réponse catégorique : non.

→ **Le périmètre des missions**: Les élus CGT ont questionné la Direction sur les missions qui intégreront à terme l'expérimentation. La Direction a confirmé que seul le cylindre « missions transverses » serait mutualisé et sa volonté d'étendre à la gestion de la balf tout en excluant l'accueil (cette mission avait été citée oralement lors du dernier CTL). La Direction considère cette expérimentation comme une future référence afin de préparer les fusions d'autres SIE. Au détour de cet échange, elle a ensuite annoncé que des réflexions étaient menées sur un accueil commun notamment pour les SIE de la cité administrative et qu'elle nous présenterait les projets d'une manière plus précise (en autres ceux concernant les SIE) prévus pour fin d'année 2017.... A suivre.

→ **Le suivi et la communication**: La CGT a exigé l'association de l'ensemble des agents au dispositif de suivi de l'expérimentation et une présentation en instance. Les élus CGT ont également revendiqué une optimisation de la communication entre la Direction, les chefs de services et les agents.

→ **L'ensemble des Organisations Syndicales a voté CONTRE.**

## Création d'un PTGC

Lors du CTL du vendredi 10 juillet 2015, la DRFIP d'Aquitaine et de Gironde présentait le projet de création du pôle de topographie et de gestion cadastrale (PTGC).

Après avoir rappelé les éléments de contexte nationaux ayant conduit à la mise en place de PTGC sur le territoire national, la DRFIP a rappelé que l'organisation de la mission topographique dans le département de la Gironde s'approchait déjà de ce format (séparation effective de la mission topographique de la mission fiscale/foncière).

Le projet de la Direction prévoit donc la création d'un PTGC à deux branches localisées à Bordeaux (siège) et à Libourne, avec une résidence excentrée à La Réole, tenant ainsi compte de l'implantation actuelle. La section topographique départementale (STD) a vocation à disparaître et se verrait absorbée pour son effectif par la branche de Bordeaux. Enfin, certaines missions susceptibles d'être transférées au PTGC restent encore à préciser.

### **La CGT a fait les observations suivantes et revendique :**

- ➔ Le maintien dans le cadre du PTGC d'une structure de type STD à haute compétence technique mais également de renfort et intervenant sur l'ensemble du département, est hautement souhaité, particulièrement en raison des forts enjeux que représente la mise en œuvre de la RPCU pour les années à venir.
- ➔ Dans l'hypothèse du maintien d'une structure de type STD, la branche de Bordeaux perdant ainsi le personnel s'y rattachant, il convient de revoir le découpage géographique proposé par la DRFIP entre Bordeaux et Libourne afin d'équilibrer les charges rapportées au nombre d'agents.
- ➔ Il importe de déterminer de manière exhaustive les missions qui seront celles du PTGC (exemples : la mise au point fiscale des DA, la mise à jour de la voirie, l'accueil de 1<sup>er</sup> niveau et la délivrance de renseignements aux particuliers, ...) afin de pouvoir calibrer au mieux les besoins en personnel.
- ➔ Une concertation avec l'ensemble des personnels.
- ➔ Enfin plusieurs questions techniques doivent trouver une réponse dès la mise en place du PTGC : codes SAGES, migration des Balf, fusion des bases, ...

### **Réponses de l'Administration :**

- Le projet n'est qu'un projet. Celui-ci doit évoluer et fera l'objet de réunion (s) de travail avec les chefs de service ainsi que des représentants des agents afin de définir la meilleure organisation pour cette nouvelle structure. La date du 01/01/2016 pour son installation n'est qu'un objectif qu'il conviendrait d'atteindre.
- L'administration ne s'oppose pas au maintien d'une structure de type STD.
- Elle s'attachera également à définir un périmètre pour chaque branche tenant compte des charges.
- Elle étudie actuellement les missions qui seront confiées au PTGC ainsi que l'impact en termes d'emplois.
- Concernant la fusion des bases, le bureau GF3A, déjà interrogé, étudie la question.

**Enfin, la Direction affirme que la création du PTGC n'annonce pas la finalisation des rapprochements SIP/CDIF, les deux réformes restant indépendantes.**

## Présentation DUERP-PAP après avis du CHSCT

Après une brève présentation du DUERP-PAP par la Direction, les élus CGT ont rappelé que pour la première fois en Gironde, l'ensemble des représentants en CHSCT a rejeté unanimement ce dernier, entre autres, en raison des réponses insuffisantes apportées aux RPS (risques psycho-sociaux).

Les RPS sont le plus souvent la résultante des suppressions d'emplois et de leurs conséquences, or la Direction ne propose au PAP que des formations ou des réorganisations internes (elles-mêmes génératrices de RPS), c'est scandaleux !

De plus, au passage, la Direction, nous annonce environ 2000 suppressions pour 2016.

Les élus CGT ont fait part de leur inquiétude grandissante à la Direction quant aux conséquences sur des collègues déjà très en souffrance de la poursuite du désossement de notre réseau et demande au DRFIP de prendre ses responsabilités..

Nous avons demandé, comme lors du groupe de travail DUERP, que les besoins d'effectifs ainsi que les actions de la DRFIP auprès de la Direction Nationale pour les satisfaire soient retranscrits au PAP. Refus de la Direction qui persiste à s'abriter sous la parapluie des politiques nationales.

## Après la canicule : il pleut des gels, des intérim, des fermetures sur la DRFIP.....

### Gel emploi trésorier Cadillac

*La Direction a confirmé sa volonté de rapprocher au 01 janvier 2017 les trésoreries de Cadillac et Podensac en précisant que le lieu d'implantation n'était pas encore défini.*

*La Direction gèle l'emploi du trésorier de Cadillac dans le cadre de son départ à la retraite au 01 janvier 2016. La Direction installe un intérim d'au moins un an qui sera assurée par le responsable de Podensac. Les élus CGT ont une fois de plus dénoncé cette politique de gel menée par la DRFIP qui met en plus grande difficulté les personnels de deux postes comptables.*

*La Direction nous a assuré que des renforts accompagneraient cette période d'intérim.*

### Situation de Castillon-La -Bataille : effectifs, fermeture...

*La Direction nous a confirmé que la fermeture de ce poste comptable prévue au 01 janvier 2016 était mis en « stand by », car elle considérait que ce projet n'était pas mûr. La réalité est que l'opposition vive des élus locaux (maire et député) est remontée jusqu'au ministre et que ce dernier a mis le feu au rouge. La Direction évoque le report du projet au 01/01/2017 mais aussi la Maison de Services Publics qui devrait être créée sur Castillon.*

*Les élus CGT ont revendiqué un maintien du service public de proximité permanent.*

*La CGT s'est insurgée face à la décision de la Direction de ne « pas forcément » pourvoir le poste de comptable, maintenant ainsi une situation d'intérim.*

*Les élus CGT ont demandé un point projeté sur les effectifs au 01 septembre. La Direction nous a répondu qu'elle ne serait en mesure de nous le fournir qu'à la clôture de toutes les CAPL.*

*La CGT a insisté sur la situation très difficile de ce poste et la nécessité de pourvoir l'ensemble des postes vacants.*

## Changement de dénomination des SIE Pessac et Talence au 01/01/2016

La Direction nous a informé de la modification de l'appellation des SIE Pessac et Talence en retirant de la dénomination actuelle le mot « Bordeaux » dans le but d'éviter un flou dans l'esprit des contribuables et des usagers. Une démarche similaire sera entamée pour les SIP.

### Questions Diverses

#### CDC : Quel avenir pour les collègues ?

Les élus CGT ont interrogé la direction sur l'avenir des collègues de la CDC (nouvelles affectations, implantation immobilière...) dont la mission est transférée à Angoulême début novembre prochain. La Direction ne nous a livré aucun élément probant.

A priori, les collègues concernés ne bougeront qu'au 1er janvier et la Direction ne sait pas où, (suite à une question CGT lors d'un précédent CTL, il avait été question de deux options dont celle de rejoindre le service DFT), la Direction est restée très vague.

Elle a précisé que les agents n'ont pas encore été reçus par le service RH.

Les élus CGT ont déploré cette situation de flou pas du tout artistique. Une fois de plus, à moins de 4 mois de la date fatidique les agents ne savent toujours pas ce qu'il va advenir d'eux ni en termes de mission, ni en termes d'installation immobilière, c'est inadmissible.

La CGT a précisé qu'en plus des agents concernés par le transfert de mission, l'installation immobilière des agents des consignations était aussi à prendre en compte.

En tous cas beaucoup d'incertitudes pour une mise en place dans quelques mois !

À suivre.

#### Trésorerie de Sainte Foy la Grande :

Suite à une visite de site, la CGT a souhaité alerter la Direction sur la situation de la trésorerie de Sainte Foy la Grande. En effet les collègues de ce poste sont en très grande souffrance. Les missions ne peuvent plus être correctement exercées compte tenu des problèmes d'effectif et de la faiblesse des renforts attribués.

La Direction partage ce constat et va porter une attention particulière à ce poste à partir de septembre.....La CGT y veillera particulièrement

#### Relance question diverse :

Les élus CGT ont rappelé à la Direction que cette dernière n'avait toujours pas donné de réponse écrite, comme elle s'y était engagée, concernant la question de l'acheminement des documents d'arpentage au SIP de La Réole suite au transfert de l'accueil du CDIF de ce site vers celui de Libourne. Or, cette question est d'autant plus d'actualité avec le possible transfert des mises à jour fiscales (actuellement faite par certains SIP) vers le futur PTGC. La Direction nous a promis une réponse.

Les élus CGT au CTL : Aurélie FERNANDEZ, Thierry Veyssières, Myriam Doleu, Yves SANCHEZ  
Expert : Pascal BADOUR